

TSX INC. ET ALPHA EXCHANGE INC.

AVIS DE RETRAIT

MODIFICATION DYNAMIQUE DU COURS DES ORDRES COUVERTS PAR LE RPO

Suivant le processus d'examen et d'approbation des règles et de l'information contenue dans l'Annexe 21-101F1 et ses annexes (le « **protocole** »), lequel est exposé dans l'Annexe 6 de l'ordonnance de reconnaissance de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario qui reconnaît TSX Inc. (la « **TSX** ») et Alpha Exchange Inc. (« **Alpha** ») et collectivement, avec la TSX, les « **bourses** »), en tant que bourse, les bourses ont retiré leur projet de modifications visant à améliorer les possibilités offertes aux participants afin qu'ils puissent se conformer au régime de protection des ordres (« RPO ») comme indiqué dans l'Avis d'approbation publié le 18 avril 2019. Dans le cas où l'une des bourses déciderait de donner suite à son avis de projet de modifications, elle le publiera de nouveau aux fins de sollicitation de commentaires conformément aux exigences du protocole.